

le Conseil national de recherches. Toutefois, aucune décision n'a encore été prise à l'égard de ce projet en particulier.

M. Thacker: Monsieur le Président, le ministre pourrait-il nous dire si c'est là, à son avis, un projet de technologie de pointe et s'il compte parmi la centaine de projets prévus par le gouvernement? Toutefois, ma seconde question concerne un autre service de recherches très important qui a son siège à Lethbridge, dans ma circonscription, et qui s'appelle l'Institut de recherches sur les épizooties. Le ministre sait, depuis son séjour au Conseil du Trésor, que d'éminents scientifiques y travaillent dans des conditions absolument dépassées et dans des immeubles vétustes. Je me demande si l'un des cent projets prévus ne serait pas l'octroi de fonds à l'Institut de recherches de Lethbridge.

M. Johnston: Monsieur le Président, comme le sait probablement le député, j'ai l'entière responsabilité de la mise en œuvre et de la coordination du Programme spécial de relance des projets d'investissement. J'ai déjà dit, et je le répète aujourd'hui pour la gouverne des députés, que des projets précis seront annoncés bientôt, au fur et à mesure qu'ils seront prêts, par chacun des ministres qui en sont chargés. J'ose croire que tous les projets seront annoncés dans les prochaines semaines. Je demanderais seulement au député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker) de prendre patience et d'attendre que les projets soient annoncés.

M. Deans: Monsieur le Président, hier, j'ai saisi le collègue du ministre de toute la question des usines qui ferment tout simplement leurs portes et des sociétés qui démenagent sans se préoccuper le moins du monde de la localité ou des travailleurs intéressés, et il y a de cela de nombreux exemples. Le ministre parle de changements technologiques qui doivent être apportés et de la nouvelle technologie qui doit être mise en place au Canada. Je suis d'accord avec lui sur toute la ligne. Toutefois, s'est-il penché sur le genre d'attitude que nous pourrions exiger des sociétés qui exploitent des usines ici, qui profitent largement de notre régime fiscal et qui exigent de diverses façons que les localités utilisent l'argent des impôts pour créer une infrastructure qui leur permette de fonctionner utilement et efficacement? Et comment exiger de ces sociétés un comportement qui les oblige au moins à prendre la peine de rencontrer ceux qui sont le plus directement concernés: les gouvernements, le personnel, les dirigeants municipaux, pour examiner d'avance avec eux leurs projets et la façon dont elles pourraient s'acquitter de leurs responsabilités envers ces localités?

M. Johnston: Monsieur le Président, à propos de la gestion du changement technologique, je serais étonné qu'il y ait un domaine plus important et qui préoccupe davantage le gouvernement, à l'instar du député, que la question des mesures à prendre pour les réaménagements de personnel. Voilà pourquoi on a proposé la création d'un centre national de productivité de la technologie, sous cette appellation ou sous une autre, qui serait justement chargé de ces questions que le député vient d'évoquer. Je suis persuadé, comme le sont sûrement aussi les particuliers qui, au niveau municipal, sont très au fait des changements technologiques qui se produisent dans l'ensemble

Le budget—M. Johnston

du monde occidental, que la cadence des changements et l'aptitude de notre système à en tirer des relèvements de productivité seront fonction dans une très large mesure de la façon dont nous nous occuperons de cette question.

Nous avons l'intention d'agir, de faire tout ce que nous pourrions, monsieur le Président, pour définir l'ampleur du problème, dont le député sait probablement qu'elle a engendré un débat, la mesure dans laquelle ces changements vont se répercuter sur le marché du travail à court terme et surtout à long terme. Nous constatons une incidence à court terme, par exemple, dans le vêtement, le textile et la chaussure.

Le député sait que nous avons créé l'Office canadien pour un renouveau industriel, qui dans le cadre de son mandat s'est efforcé de faciliter l'adaptation, de faire venir de nouveaux établissements industriels dans les localités qui sont touchées soit par une baisse d'activité soit par la modernisation de leurs usines, car ces deux phénomènes influent sur l'embauche. Cela est indubitable.

Tout ce que je dirai, monsieur le Président, c'est que la question évoquée par le député me tient tout à fait à cœur, qu'elle est expressément visée par le document de politique technologique, et qu'elle sera expressément examinée par mes collègues, le ministre du Travail et le ministre chargé du MEIR, le ministre de l'Expansion industrielle régionale, lorsqu'ils établiront les conditions à prévoir pour le salariat et le patronat dans la création et l'exploitation du centre.

M. Blackburn: Monsieur le Président, le ministre sait que la microtechnologie, la micro-information et la robotique vont remplacer les monteuses dans beaucoup de secteurs industriels, si ce n'est pas déjà fait. C'est là une tendance qui a été amorcée il y a plusieurs années. En fait, Alvin Toffler nous en a parlé il y a cinq ans. Étant donné qu'on estime à 400,000 environ le nombre des monteuses qui vont être remplacés par la robotique et la micro-informatique au Canada d'ici à 1985, et considérant qu'en ce moment il n'y a pas nulle part au Canada de moyens de recyclage pouvant recevoir un nombre considérable de personnes et, considérant, pour donner un exemple bien précis, qu'à Brantford, en Ontario, au Collège Mohawk, celui qui a épuisé ses prestations d'assurance-chômage, qui suit un cours de recyclage à la haute technologie, qui est marié et qui a deux enfants, reçoit \$106 en tout par semaine pour vivre, j'aimerais savoir comment le ministre, son ministère vont s'occuper tout particulièrement de ce problème des 400,000 monteuses en voie d'être remplacés par la robotique et la micro-informatique, avec des installations lamentablement inadéquates dans l'immédiat et qui vont le rester jusqu'en 1985? Qu'est-ce qu'on fait pour leur venir en aide?

M. Johnston: Pour commencer, monsieur le Président, je ne sais s'il s'agit bien de 400,000 emplois, mais peu importe le nombre, il faut sans aucun doute, je le répète, que le gouvernement, l'industrie les syndicats et les provinces se concertent pour s'attaquer au problème de la transformation des emplois et du recyclage.